



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITE

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Christelle FRATY

Tél. : 03.85.21.96.53

Mail : c.siroto@inao.gouv.fr

inao-macon@inao.gouv.fr

REÇU LE
-2 DEC. 2016
MAIRIE DE ST-GERMAIN-LAVAL

Monsieur le Maire
Mairie de Saint Germain Laval
2 rue du Marché
BP 9
42260 SAINT GERMAIN LAVAL

Mâcon, le 29 novembre 2016

V/Réf : courrier du 18 novembre 2016

N/Réf : CM/AF/CF-16-878

Objet : Projet n°2 de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par courrier en date du 18 novembre 2016, vous avez bien voulu me faire parvenir le dossier relatif à la révision allégée du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Germain-Laval.

La commune de Saint-Germain-Laval est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) « Côtes du Forez ».

Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Porc d'Auvergne », « Urfé », et « Volailles du Forez ».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur l'AOP et les IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur
et par délégation,
Christèle Mercier

Copie : DDT 42

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est

SITE DE MACON

37 Boulevard Henri Dumant - CS 80140

71040 MACON Cedex

TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51

www.inao.gouv.fr

INAO-MACON@inao.gouv.fr